

Niveau d'emploi - Catégorie : B - Filière : Médico-sociale - Cadre d'emplois : Auxiliaires de puériculture	
Situation fonctionnelle - Référent hiérarchique - Positionnement	Rattachement direct à la responsable du service enfance et sous l'autorité de la directrice de la structure dans laquelle l'agent effectue le remplacement. Vous faites équipe avec d'autres auxiliaires de puériculture.
Relations fonctionnelles - Internes - Externes	Relations régulières avec les membres de l'équipe et l'ensemble du personnel de la structure Contacts permanents avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents Relations ponctuelles avec les personnels intervenant dans les structures (psychologue, psychomotricien, médecin, ...)
Mission principale	Intégrée au sein du service enfance, vous assurez la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant et de son bien-être pour les remplacements dans les multi accueils municipaux.
Activités du poste	Garantir un accueil de qualité pour les enfants, les parents ou substituts parentaux Identifier les besoins de l'enfant Communiquer et établir une relation de confiance avec les parents Assurer les transmissions d'information concernant les enfants Repérer et signaler les enfants en détresse Créer et mettre en oeuvre les conditions nécessaires au bien être des enfants Réaliser les soins quotidiens de l'enfant (hygiène, repas et sommeil) et veiller à son bien-être (sécurité – affection) Aménager des espaces de vie adaptées aux besoins individuels et collectifs des enfants Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie et de son éveil Aider l'enfant à acquérir progressivement des gestes et comportements autonomes Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression
Compétences requises	Diplôme d'auxiliaire de puériculture exigé Capacité à travailler en équipe Savoir respecter les règles d'hygiène et de sécurité Intérêt et respect pour les enfants - Capacité d'écoute, d'observation et de communication - Capacité à adopter une attitude neutre - Être capable de faire preuve d'imagination et de créativité – Rigueur, patience et maîtrise de soi Sens du service public